

INDICATEUR 1

EFFECTIF PHYSIQUE MOYEN PAYÉ DE LA COLLECTIVITÉ

LES OBJECTIFS

- Calculer l'effectif physique moyen payé, base de calcul d'indicateurs d'autres familles.
- Mieux prendre en compte la situation des collectivités et les phénomènes de saisonnalité.
- Contribuer à l'élaboration d'une typologie des agents des collectivités.

LE CALCUL

$$\frac{\begin{array}{l} \text{Nombre de payes du mois 1} \\ + \text{ nombre de payes du mois 2} \\ + \dots + \text{Nombre de payes du mois N} \end{array}}{\text{Nombre N de mois}}$$

Tous agents sur emploi permanent et non permanent

LES DÉCLINAISONS

- Agents sur emploi permanent (cf. Indicateur 2 FAMILLE "EFFECTIFS")
- Agents sur emploi non permanent (cf. Indicateur 3 FAMILLE "EFFECTIFS")

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** *la commune de C... compte :*

- 500 payes (tous agents confondus) pour les mois de janvier, avril et juin,
- 485 payes (tous agents confondus) pour les mois de février, octobre et novembre,
- 492 payes (tous agents confondus) pour les mois de mars et mai,
- 520 payes (tous agents confondus) pour les mois de juillet et août,
- 508 payes (tous agents confondus) pour les mois de septembre et décembre.

- *Effectif moyen de la collectivité pour l'année N :*

$$(500 + 485 + 492 + 500 + 492 + 500 + 520 + 520 + 508 + 485 + 485 + 508) / 12 = 500$$

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 2

EFFECTIF PHYSIQUE MOYEN PAYÉ SUR EMPLOI PERMANENT DE LA COLLECTIVITÉ

LES OBJECTIFS

- Calculer l'effectif physique moyen payé sur emploi permanent, base de calcul d'indicateurs d'autres familles.
- Mieux prendre en compte la situation des collectivités et les phénomènes de saisonnalité.
- Contribuer à l'élaboration d'une typologie des agents des collectivités.

LE CALCUL

$$\frac{\begin{array}{l} \text{Nombre de payes du mois 1} \\ + \text{ nombre de payes du mois 2} \\ + \dots + \text{Nombre de payes du mois N} \end{array}}{\text{Nombre N de mois}}$$

Tous agents sur emploi permanent

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** *la commune de C... compte :*

- 450 payes (tous agents sur emploi permanent) pour les mois de janvier, avril et juin,
- 448 payes (tous agents sur emploi permanent) pour les mois de février, octobre et novembre,
- 451 payes (tous agents sur emploi permanent) pour les mois de mars et mai,
- 447 payes (tous agents sur emploi permanent) pour les mois de juillet et août,
- 453 payes (tous agents sur emploi permanent) pour les mois de septembre et décembre.

- *Effectif moyen de la collectivité des agents sur emploi permanent pour l'année N :*
(450 + 448 + 451 + 450 + 451 + 450 + 447 + 447 + 453 + 448 + 448 + 453) / 12 = 450

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 3

EFFECTIF PHYSIQUE MOYEN PAYÉ SUR EMPLOI NON PERMANENT DE LA COLLECTIVITÉ

LES OBJECTIFS

- Calculer l'effectif physique moyen payé sur emploi non permanent.
- Mieux prendre en compte la situation des collectivités et les phénomènes de saisonnalité.
- Contribuer à l'élaboration d'une typologie des agents des collectivités.

LE CALCUL

$$\begin{aligned} & \text{Nombre de payes du mois 1} \\ & + \text{nombre de payes du mois 2} \\ & + \dots + \text{Nombre de payes du mois N} \end{aligned}$$

Nombre N de mois

Tous agents sur emploi non permanent

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple** : la commune de C... compte :

- 50 payes (tous agents sur emploi non permanent) pour les mois de janvier, avril et juin,
- 42 payes (tous agents sur emploi non permanent) pour les mois de février, octobre et novembre,
- 46 payes (tous agents sur emploi non permanent) pour les mois de mars et mai,
- 62 payes (tous agents sur emploi non permanent) pour les mois de juillet et août,
- 53 payes (tous agents sur emploi non permanent) pour les mois de septembre et décembre.

- *Effectif moyen de la collectivité des agents sur emploi non permanent pour l'année N :*
 $(50 + 42 + 46 + 50 + 46 + 50 + 62 + 62 + 53 + 42 + 42 + 53) / 12 = 50$

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 4

PART DES EFFECTIFS RÉSIDANT ET TRAVAILLANT SUR LE MÊME TERRITOIRE



LES OBJECTIFS

- Avoir une idée de l'attractivité de la collectivité.
- Etablir ou non un lien de corrélation entre le lieu de résidence et la catégorie hiérarchique.
- Contribuer à l'analyse des absences.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Nombre d'agents* travaillant ET résidant sur le même territoire}}{\text{Nombre total d'agents}} \times 100$$

*Tous agents sur emploi permanent et non permanent

Cet indicateur prend en compte l'ensemble des agents, à une date précise, déterminée par la collectivité. Ainsi, le calcul se fait sur l'effectif total et non pas sur l'effectif physique moyen payé.

LES DÉCLINAISONS

- Par catégorie hiérarchique A, B et C

LA PÉRIODICITÉ : annuelle

> **Exemple :** la commune de C... compte 500 agents dont 365 résidant sur le territoire communal, répartis comme suit :

- 60 agents de catégorie A dont 20 résident sur le territoire communal,
- 80 agents de catégorie B dont 45 résident sur le territoire communal,
- 360 agents de catégorie C dont 300 résident sur le territoire communal.

- Part des effectifs résidant et travaillant sur le même territoire : $(365 / 500) \times 100 = 73 \%$
- Part des effectifs de catégorie A résidant et travaillant sur le même territoire : $(20 / 60) \times 100 = 33 \%$
- Part des effectifs de catégorie B résidant et travaillant sur le même territoire : $(45 / 80) \times 100 = 56 \%$
- Part des effectifs de catégorie C résidant et travaillant sur le même territoire : $(300 / 360) \times 100 = 83 \%$

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 5

EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN



LES OBJECTIFS

- Calculer les effectifs pondérés par la quotité de travail, base de calcul pour d'autres indicateurs.
- Disposer d'une mesure de la capacité de travail réelle d'une collectivité.

LE CALCUL

$$\frac{\text{Somme des quotités du mois 1} + \text{somme des quotités du mois 2} + \dots + \text{somme des quotités du mois N}}{\text{Nombre N de mois}}$$

LES DÉCLINAISONS

- Permanent / non permanent
- Par statut
- Par sexe

Un agent à temps plein compte pour 1 unité, les autres comptent au prorata de leur quotité de travail par rapport à un temps complet et de leur durée de poste dans l'année.
A comparer à l'effectif physique.

LA PÉRIODICITÉ : mensuelle

> **Exemple :** la commune de C... emploie 550 agents au 1^{er} janvier, dont 33 agents à 80 % et 15 agents à 50 %. En mars, 3 agents supplémentaires obtiennent un temps partiel à 80 %, mais un agent à 50 % revient à temps plein.

$$(502 + 26,4 + 7,5) + (502 + 26,4 + 7,5) + (500 + 28,8 + 7) / 3 = 535,8$$

La commune de C... emploie près de 536 ETP sur la période de janvier à mars.

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".



INDICATEUR 6

TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS

%

LES OBJECTIFS

- Connaître l'évolution des effectifs de la collectivité.
- Disposer d'éléments d'analyse de l'évolution de la masse salariale.

LE CALCUL

$$\frac{(\text{Effectif N+1} - \text{Effectif N})}{\text{Effectif N}} \times 100$$

LES DÉCLINAISONS

- Effectif physique / ETP
- Permanent / non permanent
- Par directions

LA PÉRIODICITÉ : mensuelle

> **Exemple :** avec 576 agents sur emploi permanent au 1^{er} janvier de l'année N, l'effectif de la commune C... a diminué de 19 agents au cours de l'année, soit une baisse de 3,3 % des effectifs permanents au 1^{er} janvier de l'année N+1.

Pour aller plus loin : créer des indicateurs adaptés à vos objectifs internes, réaliser des études ponctuelles... Consulter la carte "CIG".

